

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du Vendredi 7 Septembre 2017

Sous la présidence de Monsieur le Maire : Hervé HERTAULT

Présents :

Antoine	OSTER
Michèle	LEROY
Dominique	FIQUET
Nicolas	JUMEAUX
Thierry	SANCHEZ
Christian	MAUPEU
Véronique	LUSARDI
Ludovic	JOUVENE
Claire	FERTE
Michèle	LEROY
Virginie	LOFFI
Louis	PERDOMO

Excusés :

Bernard	LEVEQUE	pouvoir Louis	PERDOMO
Jean-Pierre	METTENDOFF		

Absents :

Jean-Marc	KOWALSKI
-----------	----------

Secrétaire de séance :

Louis	PERDOMO
-------	---------

1) Approbation du compte-rendu de la dernière du conseil municipal.

Aucune remarque n'a été faite, il est approuvé à l'unanimité.

2) Point sur les travaux : Terrain de sport, La baigne, Place de la mairie.

Terrain de sport et de boules

L'ensemble de l'installation est terminée y compris la peinture du terrain multisports (une inauguration a été faite le 14 juillet). Reste à faire la pose de 2 tables de pique-nique, 2 bancs, 2 poubelles et l'engazonnement du terrain, l'aménagement des talus soit en herbe ou en plantes couvre sol avec ou sans bâche ainsi que l'emplacement de stationnement des véhicules. Une étude est en préparation par M. Maupeu qui sera présentée à la prochaine réunion de la COCAV. Ces travaux seront réalisés par les employés communaux.

. Un règlement sur l'usage du terrain et l'utilisation des accessoires (filets ballons) sera établi.

Synthèse des coûts HT :

Terrain de sport : AGORESPACE 56619 € ;

VADEZ (terrassment) 2010 € ;

Soissonnaise des Bois (banc-tables-poubelles): 2340 €.

Cout total 60969 € HT soit 73163 € TTC.

Le budget prévisionnel étant de 67943 € une DM de 5500 € est nécessaire.

Terrain de boules : Desmarets (sable) 660 € ; Soissonnaise des bois 330 €.

Subventions terrain multisports.

DETR 17588 €

SIVOM 9000 €

CRRV 6000 €

Le conseil donne son accord pour solliciter une subvention au titre du CDDL.

La Baigne

Le dessouchage des arbres les plus gênants a été réalisé par l'entreprise JARDIDECO.

Le côté Ouest du Ru est de nouveau entretenu (tonte par la commune).

Le côté Est sera broyé par l'entreprise LETOFFE.

Reste à réaliser cet automne : La pose de 2 tables et poubelles, la plantation du terrain, la pose d'un dispositif (rondins autoclaves ou / et haie) le long du chemin pour éviter la descente des voitures sur le terrain et une barrière (accès pour prélever l'eau d'arrosage).

Place de la mairie et préau :

Nous avons eu en juin l'accord de subvention au taux de 45 % (plafonné à 26450 €).

Nous avons contacté 2 bureaux d'études pour nous accompagner dans la mise en œuvre de ce projet (Proposition d'aménagement, aide à la réalisation de l'appel d'offre, devis quantitatif, accompagnement au choix des entreprises, suivi de chantier)

ARVAL : 14060 € ;

Terre et paysage 4550 € (plus 650 € relevé topographique par un géomètre).

Le conseil municipal délibère pour retenir l'entreprise Terre et Paysage.

3) Rentrée scolaire 2017.

La rentrée a eu lieu ce 4 septembre. Nous avons eu l'accord pour passer à la semaine de 4 jours ce qui implique une réorganisation du personnel.

Effectif 104 enfants sont inscrits répartis en 4 classes. :

1 ère Classe Petite section 12 ; Moyenne section 7 ; Grande section 9. = 28

2 ème Classe CP 17 ; CE1 6 = 23

3 ième Classe CE1 18 ; CE2 17 = 25

4 ième Classe CE2 3 ; CM1 17 ; CM2 8 = 28 (classe à 3 niveaux).

Le Conseil de Classe qui s'est réuni en juin a voté la répartition de la semaine scolaire sur 4 jours, le représentant de la commune de BERNY-RIVIERE s'était prononcé pour le maintient sur 4 jours et demi.

Le service de la cantine se déroule convenablement dans son organisation et dans sa fréquentation (> 30). Un nouveau moyen de réservation et de paiement par internet sera prochainement mis en place.

Compte tenu de la suppression des NAPs, le nombre d'heures de service a diminué passant de 200 h à 175 h / semaine, la réorganisation des services s'est faite sans trop de problèmes Voir annexe

.

4) Personnel communal.

. Les 2 agents techniques peuvent prétendre à une évolution de grade par l'ancienneté (10 ans).

Le conseil vote à l'unanimité le ratio d'évolution de grade pour cette fonction d'agent technique à 100% pour permettre de faire évoluer les 2 agents.

Le conseil valide la création de 2 postes « d'adjoint technique principal de 2ème classe en remplacement des postes d'agent technique existants pour permettre l'évolution des agents.

Corinne GREVE, nous a fait part de son choix de quitter sa fonction de secrétaire de mairie au 27 octobre 2017.

Nous étudions la possibilité, de créer avec le syndicat scolaire et la mairie de Saint Christophe à Berry un pôle commun d'agents administratifs, sachant qu'à ce jour le syndicat scolaire emploie un agent administratif à temps partiel (18 h)) et la mairie de Saint Christophe un autre agent à temps partiel (16h).

Ceci pourrait permettre de mutualiser le service, de le sécuriser.

Une discussion s'engage sur le sujet.

Le maire reviendra lors du prochain conseil sur le dossier avec une organisation précise (répartition du temps de travail et horaires d'ouverture au public).

5) Organisation de la Fête communale du 9-10 septembre 2017.

Programme :

Vendredi 8 septembre concert par la Chorale de la Salamandre à l'église

Samedi 9 septembre ouverture de la fête foraine, repas soirée Couscous.

Dimanche 10 septembre animation « Jeux Picards »

Lundi 11 septembre Lâcher de ballon remise du gagnant 2016, tickets d'attractions gratuits, clôture de la fête foraine.

L'organisation et le déroulement de la Fête Communale sera pris en charge conjointement avec le Foyer Rural.

6) Opération « Brioche » du 7 octobre 2017.

Renouvellement de l'opération vente de brioches au profit de l'APEI, samedi 7 octobre 2017. Rendez-vous 9h30 à la mairie.

7) Questions diverses.

- Nous avons une zone réservée N°3 au PLU sur des parcelles situées « au-dessous du pont ARABY) appartenant à l'indivision BONNEL, il s'agit d'une sente de 3x40 m allant vers le marais (face à la sente du PONT ARABY).

- Ces parcelles vont être mises en vente, la zone réservée située au milieu du lot est mal positionnée, elle serait plus utile à la limite ouest de la parcelle où se trouve un tuyau pluvial (point bas).

Le conseil donne à l'unanimité son accord pour abandonner cette zone réservée N°3 sous réserve de cession par l'indivision BONNEL de la même surface sur la zone occupée par le tuyau pluvial (Le PLU étant en cours d'élaboration il faudra y porter cette modification)

- Le club de tennis de Montigny Lengrain, où nous avons 12 personnes de BERNY-RIVIERE inscrites, sollicite une subvention. Le conseil donne son accord pour un montant de 120 €

- Le problème de l'évacuation des eaux pluviales autour du lavoir de roche est abordé. Lors des orages l'eau a du mal à s'évacuer de cette zone basse, ce qui génère des risques pour la circulation et des inondations chez certains riverains. Une étude sera faite pour voir comment améliorer durablement cette situation (positionnement des avaloirs et dimension des collecteurs).

8) Dates à retenir.

Course des Hodelots : 17 septembre

Cinéma : Lundi 24 septembre 20h30 « Dunkerque »

Prochaine réunion du Conseil Municipal : vendredi 29 septembre 2017 à 20h30.